ART. 3 SEXIES N° CL42

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 septembre 2013

LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE ET LA GRANDE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - (N° 1293)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N º CL42

présenté par Mme Mazetier, rapporteure pour avis au nom de la commission des finances

ARTICLE 3 SEXIES

I. A l'alinéa 16, substituer aux mots :

« l'entrée en vigueur »

les mots:

« la promulgation »

II. Procéder à la même substitution à l'alinéa 17.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.